

L'Agence nationale de la Recherche



Aude Sirven

Responsable de programme « Biotechnologie »
Agence Nationale de la recherche



Une structure « réactive »

- Son but : dynamiser la recherche française, en lui apportant notamment davantage de souplesse tout en veillant à un équilibre entre recherche fondamentale et recherche appliquée.
- Dès 2005 : 34 AAP, 5400 dossiers reçus, taux de sélection de $\sim 25\%$, 540M€ engagés sur les AAP.



Financements

- Financement de 100% du coût marginal des équipes de recherche publiques.
- Financements de 25 à 50% du coût total (en fonction du type de recherche, du secteur et de la taille de l'entreprise) pour l'industrie.



Recherche et innovation en Biotechnologie

- Appel à projet « partenarial » public-privé ou privé-privé. Le porteur doit être un industriel.
- Tout le champ des biotechnologies (ou presque).
- Résultats RIB 2005 :
 - 144 dossiers reçus.
 - 31 projets sélectionnés soit 99 partenaires.
 - 24.2M€ de subventions, dont 58% pour les entreprises.
- RIB 2006 :
 - date de clôture le 23 mars.
 - Publication de la liste des projets sélectionnés mi juillet.
 - Une extension européenne (EuroTransBio).



Émergence et maturation de projets de biotechnologie

- Toutes les biotechnologies (sans exception)
- Financement de la « preuve de concept » (académique)
- 100% académique
- Résultats EMPB 2005 :
 - 117 dossiers reçus.
 - 30 projets sélectionnés.
 - 4.2M€ de subventions.
- EMPB 2006
 - Date de clôture pour les chercheurs le 24 mars.
 - Expertise et présélection par les structures de valorisation avant le 15 mai.



Technologie pour la santé

- Les thématiques
 - L'imagerie médicale et pré-clinique .
 - Les gestes médicaux et chirurgicaux assistés par ordinateur.
 - L'informatique médicale et la e-santé.
 - L'ingénierie tissulaire et les biomatériaux.
 - Les capteurs intégrés multimodaux, embarqués et communicants.
 - La rééducation, la correction et la suppléance fonctionnelle du handicap.
- Résultats 2005
 - 117 projet soumis
 - 20 projets sélectionnés
 - 13.4M€ dont 36% pour les entreprises
- TecSan 2006
 - date de clôture le 13 avril.



Les autres AAP et actions de l'ANR

- Énergie et développement durable : ~100M€
- Sciences du vivant : ~150M€
- STIC, Nanosciences et nanotechnologies : ~130M€
- Programmes non-thématiques : ~160M€
- Concours création d'entreprise géré par l'ANVAR
- Pôles de compétitivité
- IMAGENE
- EUREKA
- ...



Les critères de sélection

- Excellence scientifique
 - Du projet
 - Du porteur
 - Des partenaires
- Caractère innovant / novateur du projet et de l'approche choisie
- Pour les projets industriels : innovation, débouchés, propriété intellectuelle...



L'Agence Nationale de la Recherche

- Une structure récente : création en 2005 sous forme d'un GIP. Transformation en 2006 en EPA.
- Une structure légère de 40 personnes (en 2005) dont :
 - 25 scientifiques (15 ETP) recouvrant l'ensemble des domaines d'action de l'Agence.
 - 15 administratifs (finances / ressources humaines et communication).
- Travail avec des « structures supports » pour l'organisation et le suivi des AAP.



Pour en savoir plus

- Agence Nationale de la recherche
- 1 rue Descartes
- 75231 Paris Cedex 5
- www.agence-nationale-recherche.fr